

Présents : A. VENEL, M. BARBOSA, T. GRENIER

Excusés : Y. PETITJEAN, M. HUMBERT

Suite au rapport de Monsieur THIOU, en date du 28/05/2021

Après avoir entendu Messieurs THIOU Sylvain, TARDIEUX Michel, LAURENT Fabien suite à des menaces à leur encontre lors du concours du 22/05/2021 à la Rivière-de-Corps.

Constatant votre absence malgré une convocation régulière pour ce jour.

**La Commission a pris la décision suivante :**

**Vous êtes suspendu 3 (trois) concours à compter du 27 juin 2021**

Monsieur WEBER, vous avez la possibilité de faire appel (non suspensif) de cette décision, référence l'article 31 du règlement de la Commission de Discipline.

Recevez, Monsieur WEBER, nos salutations sportives.